



Offre d'emploi

Chargé(e) de communication et de développement

L'ARPARA :

L'Association Régionale de Pêche Auvergne – Rhône-Alpes est une structure associative agréée pour la pêche et la protection de l'environnement. Affiliée à la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF), elle est l'organe de représentation de la pêche de loisir en eau douce en région Auvergne – Rhône-Alpes. Créée en 2016, suite à la restructuration des régions administratives, elle représente, soutient et anime un réseau de 12 fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique.

L'ARPARA œuvre pour le développement de la pratique de la pêche en Auvergne – Rhône-Alpes, pour la promotion du loisir pêche, pour la défense et la représentation du milieu aquatique dans les instances et programmes d'actions régionaux ainsi que pour la reconnaissance du poids économique du loisir pêche dans le développement des territoires. Elle assure également le fonctionnement d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), élaborée en partenariat avec le Conseil Régional Auvergne – Rhône-Alpes. Sous la forme d'un « Plan Pêche », cette convention permet de subventionner les actions des fédérations en faveur de 4 axes :

- la connaissance et la préservation de la biodiversité,
- l'aménagement et la restauration des milieux aquatiques,
- l'animation, la communication et la sensibilisation du grand public,
- la stratégie et le développement du loisir pêche.

Pour en savoir plus : www.peche-auvergne-rhonealpes.fr

Contexte :

Parmi les actions de développement de la pêche de loisir en Auvergne – Rhône-Alpes, le déploiement d'une communication régionale a été identifié comme un axe stratégique essentiel. Depuis mai 2017, un poste de chargé de communication et développement a été créé afin de répondre aux besoins de :

- valoriser les actions des 12 fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique, et plus largement des structures associatives agréées pour la pêche de loisir (SAAPL),
 - valoriser le patrimoine et l'offre halieutique des fédérations départementales,
 - fidéliser et attirer de nouveaux pratiquants,
 - développer des outils ou des partenariats en faveur d'un tourisme pêche et d'offres de pêche régionales,
 - sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques,
 - animer le réseau des fédérations départementales en proposant un appui technique et stratégique à leurs actions de communication.
-



Offre d'emploi

Chargé(e) de communication et de développement

Missions :

Sous l'autorité du président, du conseil d'administration, du bureau et de la commission communication, et en lien avec les services de l'ARPARA, le chargé-e de communication assure les missions suivantes :

- Réflexion stratégique et mise en œuvre opérationnelle de la communication externe et interne de l'association.
- Production et diffusion de supports de communication, de promotion et de sensibilisation ;
- Organisation ou participation à des événements ;
- Animation des réseaux sociaux ;
- Coordination de réseau, coordination générale et soutien aux activités de l'association ;
- Suivi technique, administratif et financier des projets et des partenariats.

Le chargé-e de communication respecte le développement des actions inscrites au plan de communication 2021 et en assure l'évaluation.

Profil :

Sensibilité pour la protection de l'environnement, la connaissance de la pêche et/ou des milieux aquatiques serait un plus.

Polyvalence, rigueur, autonomie, relationnel, force de propositions, coordination et animation de réseau.

Compétences en infographie. Maîtrise des logiciels de PAO (Photoshop, Illustrator, InDesign).

Bac +4/+5 en communication (communication des organisations, communication associative, communication en développement durable, communication/marketing).

Première expérience exigée. Permis B obligatoire.

Pour postuler :

Merci d'adresser votre candidature par e-mail à communication@peche-auvergne-rhonealpes.fr **et par envoi postal** à l'attention de monsieur Alain LAGARDE (président de l'ARPARA), à l'adresse suivante : Fédération de pêche du Rhône – 1, allée du Levant 69890 La Tour-de-Salvagny.

Candidature à envoyer au plus tard le 23 janvier 2021.

Disponibilité immédiate souhaitée.



Offre d'emploi

Chargé(e) de communication et de développement

Informations générales :

Contrat à durée Indéterminée.

Prise de poste début février 2021.

Poste basé dans les locaux de la Fédération de pêche du Rhône et de la métropole de Lyon à La Tour-de-Salvagny (bus 86 depuis Lyon Gorge-de-Loup).

Rémunération : selon convention collective des SAAPL (salaire équivalent au niveau IV, échelon 3)

Avantages : tickets restaurant + prise en charge à 50% de l'abonnement mensuel TCL + mutuelle entreprise (Radiance Humanis).

Déplacements en région Auvergne-Rhône-Alpes et à Paris.